

16.09.2005 - 08:40 Uhr

Augmentations modérées de primes chez Atupri

Berne (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100008642 -

Bilan des adaptations de primes Atupri 2006 pour l'assurance de base : pas d'augmentation dans plusieurs régions de primes, augmentation très modérée dans certaines régions et plus de 5% dans quelques cantons seulement.

Pour toute la Suisse, l'augmentation moyenne des primes dans l'assurance de base s'élève à 2,7% - cependant, les adaptations sont très différentes d'une région de primes à l'autre:

- aucune augmentation : AG, BL, BS, GE, GR, NE, NW, SG, SH, SO, TG, VD, ZG, ZH (sauf région 2)
- jusqu'à 5% : AI, AR, GL, FR, OW, SZ, TI, UR, ZH (région 2)
- plus de 5% : BE, JU, LU, VS

Les adaptations de primes, modérées pour la plupart, sont attribuables aux finances solides et au comportement conforme au marché, avec une stratégie de croissance raisonnable ainsi qu'à l'évolution des coûts légèrement inférieure à la moyenne chez Atupri.

Augmentation des primes de plus de 5%

Dans le canton de Berne, nous ne pouvons éviter une nette augmentation de primes d'environ 10%, en raison de l'augmentation massive des frais, surtout due à l'assimilation très onéreuse de la division commune des hôpitaux privés à celle des hôpitaux publics.

En Valais, une constitution de réserves est nécessaire en raison de la forte augmentation du nombre des assurés au cours des années passées. Dans les cantons du Jura et de Lucerne, les situations des coûts exigent des adaptations de primes : le Jura continue à présenter une évolution des coûts forte et irrépessible ; dans la région lucernoise, on distingue une augmentation des coûts supérieure à la moyenne par rapport à l'année passée.

Franchises à option : augmentation des rabais

L'évolution très réjouissante des coûts nous permet de relever ponctuellement les rabais des niveaux de franchise à partir de CHF 1500.-. Ceci permet des réductions de primes par rapport à l'année en cours, surtout chez les assurés qui ont conclu par exemple une franchise de 2500 francs.

Assurances avec complément en cas d'hospitalisation

Toujours aucune augmentation de primes dans les assurances avec complément en cas d'hospitalisation. Avec le niveau d'assurance flexible Opti, où les assurés ne décident qu'au moment de l'hospitalisation dans quelle division ils souhaitent être traités, ce type d'assurance devient encore plus attrayant chez Atupri. Opti est proposé en deux variantes, avec une participation aux frais plus élevée et une autre plus basse.

Contact:

Reymond Bührig
Responsable Produits et Pricing
Tél.: +41/31/555'08'60

E-Mail: reymond.buehrig@atupri.ch

Jürg Inäbnit
Responsable Communication
Tél.: +41/31/555'09'29
E-Mail: juerg.inaebnit@atupri.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008642/100496415> abgerufen werden.